



CH-3003 Berne, OFAG

Aux partis politiques,
aux associations faitières des communes, villes
et régions de montagne,
aux associations faitières de l'économie et
aux autres milieux concernés

Référence: 2008-01-08/178
Votre référence:
Notre référence: met
Personne en charge du dossier: Thomas Meier
Berne, le 21 janvier 2008

**Audition concernant le second train d'ordonnances relatif à la mise en oeuvre de
la Politique agricole 2011**

Mesdames, Messieurs,

Après achèvement des délibérations parlementaires portant sur la Politique agricole 2011 durant la session d'automne 2007, le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur des modifications de la loi sur l'agriculture (LAgr) et d'un premier train d'ordonnances au 1er janvier 2008. Par la suite, notre office a élaboré un second train d'ordonnances relatif à la mise en oeuvre de la politique agricole 2011. Il comprend les modifications apportées à 16 ordonnances du Conseil fédéral et à 3 ordonnances du DFE. La révision de la LAgr, du droit foncier rural, du droit sur le bail à ferme agricole et de la loi sur la protection des variétés ainsi que les expériences faites lors de l'exécution des dispositions légales constituent la base des présentes modifications. Afin que les conditions-cadre de la politique agricole soient connues avant le semis 2009, nous envisageons de soumettre les modifications d'ordonnances au Conseil fédéral avant la pause d'été.

Sur mandat du Département fédéral de l'économie, nous vous soumettons, par la présente, le second train d'ordonnances. Vous avez également la possibilité de télécharger le dossier d'audition à l'adresse Internet <http://www.blw.admin.ch/dokumentation/>.

Nous vous prions de nous faire parvenir votre prise de position écrite d'ici au

vendredi 28 mars 2008.

Nous vous recommandons d'utiliser le modèle Word de l'OFAG. Celui-ci peut être aussi téléchargé à l'adresse précitée. Cela facilitera l'évaluation des réponses qui nous parviendront.

Par avance, nous vous remercions vivement de votre précieux concours dans la mise en oeuvre de la politique agricole.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Manfred Bötsch
Directeur

Annexes: - liste des destinataires
- deuxième train d'ordonnances concernant la politique agricole 2011
(dossier de consultation)